

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

N°8 :

OBJET : Résultat des élections partielles des délégués du personnel

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général

Etat

- M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Salins-les-Bains

- M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY

Représentants du personnel de l'EPCC

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable de la librairie boutique

Pouvoirs :

- M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT, transmis en séance à M. Loïc NIEPCERON
- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT

Absents excusés :

- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Jean-Christophe DURAND, Electricité de France
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général du Doubs
- M. Francesco SCANDELLA, réceptionniste coordinateur

Rapporteur : M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Suite à la démission de deux délégués du personnel en date du 25 mars 2014 par un courrier, copie jointe au rapport, adressé à la Directrice avec copie au Président, des élections partielles ont été organisées.

Au premier tour, qui devait se tenir le 20 mai 2014, aucune candidature proposée par les organisations syndicales n'ayant été reçue, un second tour a été organisé le 2 juin 2014.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Une seule candidature a été reçue pour le poste vacant de délégué titulaire ; aucune pour celui de délégué suppléant.

Les résultats de ces élections partielles en sont les suivants :

Délégué du personnel titulaire

Inscrits : 52

Votants : 22

Suffrages exprimés : 8

Blancs : 14

A été élue en tant que déléguée titulaire, Madame Valérie GRILLON avec 8 voix.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'acter l'élection de Madame Valérie GRILLON en tant que déléguée titulaire du personnel de l'EPCC.

Vote à main levée

Membres : 14

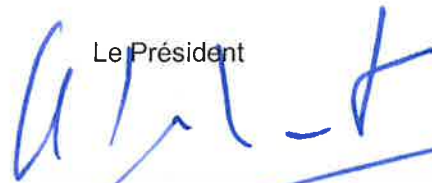
Pour : 14

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ACTE à l'unanimité l'élection de Madame Valérie GRILLON en tant que déléguée titulaire du personnel de l'EPCC.

Le Président



Claude JEANNEROT

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCF
Reçu le - 5 SEP. 2014